

LOTO AU PROFIT DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS.

NOMBRE DE BILLETS : 7 000 — NUMÉROTÉS DE 0001 À 7000.

ACTIVITÉ : TIRAGE À PRIX FIXE

COÛT DU BILLET : 20 \$

LES RÈGLEMENTS

DÈS LE LUNDI 5 OCTOBRE 2026, LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS METTRA EN VENTE 7 000 BILLETS DE TIRAGE LOTO PERMETTANT DE GAGNER L'UN DES 50 PRIX OFFERTS D'UNE VALEUR TOTALE DE **25 065,69\$**. CHAQUE BILLET (DES 7 000 ÉMIS) DONNE LE DROIT DE GAGNER UN SEUL DES 50 PRIX. LE NUMÉRO DE LA LICENCE DE TIRAGE DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) APPARAISSANT SUR LES BILLETS EST RACJ—LICENCE NO. L-06110.

ANNEXE Prix LOTO 2026-2027		
Prix	Description des prix	Valeur du prix (Taxes incluses)
01	5 000 \$ en crédit voyage chez Club Voyages Guertin	5 000,00 \$
02 à 17	16 lots de 4 accès au Koena Spa (294,34\$ ch. lot)	4 709,38 \$
18 à 27	10 lots de 4 accès à l'expérience thermique (455,30 \$ ch. lot) au Nordik Spa Village	4 553,01 \$
28	Laptop Lenovo ThinkBook 16 Gen 9 (16 Intel), Intel Core 5 210H, offert par Commtech.	1 829,00 \$
29	Une carte cadeau de 1 000\$ chez Matelas Lapensée.	1 000,00 \$
30 - 31	2 lots d'une carte cadeau de 500 \$ chez Club Piscine.	1 000,00 \$
32	Un lot de 2 abonnements de 3 mois de type prestige à la Sporthèque	820,92 \$
33	Une nuitée pour deux personnes dans une chambre Deluxe, incluant petit déjeuner pour 2 personnes et 100\$ en chèque cadeaux valide pour toutes les offres de restauration ou spa à l'Hôtel-Casino Lac-Leamy.	747,34 \$
34	Un lot de 2 abonnements de saison pour l'hiver 2027-2028 au Mont Cascades.	687,55 \$
35 - 36	2 lots d'une carte cadeau de 300 \$ chez Metro Kelly	600,00 \$
37	Un lot de 2 abonnements saisonniers valides en soirée pour la saison 2027-2028 au Sommet Edelweiss.	572,58 \$
38 - 39	2 lots d'une carte cadeau de 250 \$ chez les Promenades Gatineau.	500,00 \$
40 - 41	2 lots d'un chèque cadeau de 250 \$ chez Familiprix Pharmacie T. Bao Huy Nguyen Inc.	500,00 \$
42 - 43	2 lots d'une carte-cadeau de 250 \$ à la Salle Odysée - Maison de la culture	500,00 \$
44	Une journée de rafting pour 2 personnes, offert par Rafting Momentum.	413,00 \$
45	Un lot de 4 accès pour la location d'une embarcation au parc Éco-Odysée pour la saison 2027.	300,00 \$
46	Un lot d'un saut en bungee et de 2 descentes en tyroliennes, gracieuseté de Great Canadian Bungee.	294,91 \$
47	Un panier cadeau, gracieuseté d'AIR Distillerie.	288,00 \$
48	Une carte cadeau de 250\$ au Pop-Bar Urbain.	250,00 \$
49	Une carte cadeau de 250\$ offerte par le Square Old Chelsea.	250,00 \$
50	Un lot de 10 chèques cadeaux de 25 \$ chez CORA de Hull et de Gatineau	250,00 \$
TOTAL		25 065,69 \$

DATE DU TIRAGE ET RÉCLAMATION DES PRIX

- CES PRIX FERONT L'OBJET D'UN TIRAGE QUI SE TIENDRA LE **JEUDI 25 FÉVRIER 2027** À MIDI AU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS SITUÉ AU 333, BOUL. DE LA CITÉ-DES-JEUNES, GATINEAU, QC, J8Y 6M4.
- LA MÉTHODE POUR CHOISIR LES GAGNANTS IMPLIQUERA L'UTILISATION D'UN BARIL CONTENANT TOUS LES COUPONS DE PARTICIPATION.
- LES PRIX DEVRONT ÊTRE RÉCLAMÉS AU BUREAU DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS SITUÉ AU 333, BOUL. DE LA CITÉ-DES-JEUNES, LOCAL 2.807, GATINEAU, QC, J8Y 6M4. LA DATE ULTIME POUR LA RÉCLAMATION DES PRIX EST LE 31 MARS 2027. SI LES PRIX NE SONT PAS RÉCLAMÉS, CEUX-CI DEVIENDRONT LA PROPRIÉTÉ DE LA FONDATION DU

CÉGEP DE L'OUTAOUAIS ET CETTE DERNIÈRE EST LIBRE D'EN DISPOSER COMME BON LUI SEMBLE.

- LES PRIX SONT NON ÉCHANGEABLES ET NON MONNAYABLES. LES GAGNANTS DEVRONT LES ACCEPTER TELS QUELS.
- LES PRIX SERONT TIRÉS AU SORT EN ORDRE CROISSANT, ALLANT DE LA PLUS PETITE À LA PLUS GRANDE VALEUR.
- LES BILLETS GAGNANTS SERONT RETIRÉS DU BARIL APRÈS CHAQUE TIRAGE AU SORT SUBSÉQUEMMENT.
- LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS COMMUNIQUERA AVEC LES PERSONNES GAGNANTES PAR TÉLÉPHONE OU PAR ÉCRIT AU PLUS TARD LE MERCREDI 10 MARS 2027. ELLES SERONT INFORMÉES DE LA MANIÈRE DONT ELLES POURRONT PRENDRE POSSESSION DE LEUR PRIX. CES PERSONNES DEVRONT SIGNER UNE FORMULE DE DÉCLARATION ET D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ.
- AUCUN PRIX NE SERA ENVOYÉ PAR LA POSTE.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU TIRAGE AU SORT, **TOUTE PERSONNE DOIT ÊTRE ÂGÉE DE 18 ANS ET PLUS ET ÊTRE RÉSIDENTE DU QUÉBEC.**
- LES PERSONNES QUI NE SONT PAS ÉLIGIBLES À LA LOTO DE LA FONDATION 2026-2027 SONT :
 - LES EMPLOYÉ(E)S DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS;
 - LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS;
 - TOUTES LES PERSONNES VIVANT SOUS LE MÊME TOIT QUE CEUX-CI.

MODE DE PARTICIPATION

- LES 7 000 BILLETS DISPONIBLES SONT NUMÉROTÉS DE 0001 À 7000.
- L'ACHAT D'UN BILLET AU COÛT DE 20 \$ N'EST PAS REMBOURSABLE.
- IL N'Y A PAS DE LIMITE QUANT AU NOMBRE DE BILLETS QUE PEUT ACHETER UNE PERSONNE.
- POUR PARTICIPER À LA LOTO 2026-2027 DE LA FONDATION, CHAQUE PERSONNE PARTICIPANTE DOIT INSCRIRE SON NOM ET SES COORDONNÉES SUR LE TALON DU BILLET.
- LES BILLETS DOIVENT ÊTRE PAYÉS AU MOMENT DE LEUR ACHAT : EN ARGENT COMPTANT, PAR UNE CARTE DE CRÉDIT VISA OU MASTERCARD. LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE NE SONT PAS ACCEPTÉS.
- LA FERMETURE DE LA VENTE DES BILLETS EST LE MERCREDI 17 FÉVRIER 2027 À 23 H 59.

ENDROITS OÙ LES BILLETS SONT VENDUS

- BUREAU DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS, AU LOCAL 2,807, AU 2^E ÉTAGE DU CAMPUS GABRIELLE-ROY SITUÉ AU 333, BOULEVARD DE LA CITÉ-DES-JEUNES, GATINEAU, QUÉBEC.
- SITE INTERNET DE LA FONDATION : [HTTPS://WWW.FONDATIONCEGEPOUTAOUAIS.CA/](https://www.fondationcegepoutaouais.ca/).

- AGENCE DE VOYAGES : CLUB VOYAGES GUERTIN, AU 85 CHEMIN DE LA SAVANE, GATINEAU, QC, J8T 8L5.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- TOUT CONFLIT SERA SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS QUI DEMANDERA, SI NÉCESSAIRE, UN AVIS À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) AFIN DE PRENDRE UNE DÉCISION.
- TOUT BILLET FALSIFIÉ, MUTILÉ, MODIFIÉ OU DE QUEL QU'AUTRE FAÇON ALTÉRÉ OU QUI PROVIENT D'UNE SOURCE DE DISTRIBUTION NON AUTORISÉE OU QUI RÉSULTE D'UNE ERREUR MÉCANIQUE, HUMAINE OU AUTRE SURVENUE AU COURS DU PROCESSUS D'IMPRESSION SERA REJETÉ POUR NULLITÉ.
- LE GRAND PRIX DE 5 000 \$ EN CRÉDIT VOYAGE OFFERT PAR CLUB VOYAGES GUERTIN EST APPLICABLE UNIQUEMENT POUR : LES PRODUITS TRANSAT, FORFAIT TOUT-INCLUS, CROISIÈRE, CIRCUIT OU ASSURANCE VOYAGE. IL EST APPLICABLE UNIQUEMENT POUR DES VOYAGES NÉCESSITANT UN DÉPLACEMENT EN AVION AVEC AIR TRANSAT ET D'UNE VALEUR MINIMUM DE 1 800 \$ PAR PERSONNE.
- LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS ET TOUT INTERVENANT RELIÉ À LA LOTO N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À TOUS LES DOMMAGES QUE LES PERSONNES PARTICIPANTES OU GAGNANTES POURRAIENT SUBIR EN RAISON DE LEUR PARTICIPATION À LA PRÉSENTE LOTERIE OU DE L'ACCEPTATION ET DE L'UTILISATION DE LEUR PRIX.
- L'ACHAT D'UN BILLET NE DONNE PAS DROIT À UN REÇU AUX FINS D'IMPÔT.
- EN PARTICIPANT À CE TIRAGE, LES PERSONNES GAGNANTES AUTORISENT LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS À UTILISER LEUR NOM COMPLET ET LEUR PHOTO À DES FINS PUBLICITAIRES, ET CE, SANS AUCUNE FORME DE RÉMUNÉRATION.
- POUR RECEVOIR LEUR PRIX, LES GAGNANTS DEVRONT OBLIGATOIREMENT PRENDRE UNE PHOTO LORS DE LA RÉCLAMATION. FAUTE DE QUOI, ILS NE POURRONT PAS RECEVOIR LEUR PRIX.
- LES PARTICIPANTS À LA LOTO RECONNAISSENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS, EN COMPRENDRE LES MODALITÉS ET CONFIRMENT LEUR ADMISSIBILITÉ.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS AU 819 770-4012 POSTE 6070.

RÈGLEMENTS PUBLIÉS PAR LA FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS

Date : 2 septembre 2026